

Investisseur responsable

Consciente des enjeux ESG auxquels elle fait face en tant qu'assureur et gestionnaire d'actifs, la Vaudoise applique une politique de placement responsable afin d'améliorer la performance et l'impact écologique et sociétal de ses investissements.

Placements durables

Depuis le 18 décembre 2019, la Vaudoise est signataire des principes d'investissement responsable PRI et a défini les contours de sa politique de placement durable dans une charte d'investissement responsable publiée sur son site internet. Afin de maîtriser l'impact de ses activités, elle intègre des critères ESG dans toutes ses décisions de placement et renonce à investir dans des sociétés qui sont en contradiction avec sa politique ESG.



Au 31 décembre 2020, les principes d'une gestion de placement durable sont appliqués sur environ 80 % des placements financiers du Groupe contre 50 % une année auparavant. Avec l'introduction d'indices ESG, une attention particulière est portée à l'intégration de critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance pour la gestion des actions et des obligations. En complément, une liste d'exclusions concernant des entreprises avec des activités fortement controversées est appliquée sur ces classes d'actifs. Afin de soutenir le Groupe Vaudoise dans l'exercice du droit de vote, la Direction a mandaté un consultant spécialisé dans ce domaine.

En parallèle, la Vaudoise augmente ses investissements dans des projets d'envergure innovants qui produisent un impact sociétal positif. À titre d'exemple, elle a décidé d'investir aux côtés d'autres acteurs romands dans AIP Infrastructure II, un fonds d'infrastructure lié à la transition énergétique investi dans les secteurs des

énergies renouvelables, des chauffages à distance et du transport et stockage de l'électricité. La Vaudoise s'est engagée dans l'actionariat de Cargo sous terrain, le projet d'infrastructure novateur de transport souterrain de marchandises en Suisse. Au travers de cet

investissement, elle soutient cette initiative d'envergure à la fois visionnaire et durable qui permettra d'alléger le réseau routier suisse d'une partie de son trafic et de réduire les émissions de CO₂.

**Notre ambition
« Conscients des
effets de nos activités
d'investissement, nous
réduisons leur impact
négatif et augmentons
leur impact positif. »**



Source : Cargo sous terrain

L'intégration des critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance est un élément important dans la gestion de notre parc immobilier. L'année 2020 a été marquée par la décision d'intégrer le Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui permet la transparence et la comparabilité du marché des portefeuilles immobiliers suisses dans un objectif de durabilité. Les 120 objets de notre portefeuille immobilier seront introduits dans l'indice en 2021. Sur la base du label SNBS, celui-ci vise par ailleurs à fournir une analyse globale complète sur une quarantaine de normes durables.

Empreinte carbone

En tant qu'investisseur responsable, la Vaudoise accorde une place centrale à la réduction des émissions de CO₂ de ses placements en conformité avec l'Accord de Paris.

En 2020, la Vaudoise a publié les résultats de son évaluation de compatibilité climatique « Paris Agreement Capital Transition Assessment » (PACTA), une étude coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement et le Secrétariat d'État suisse aux questions financières internationales. Menée auprès de 170 établissements financiers suisses, l'analyse indique que la Vaudoise dispose de portefeuilles alignés aux objectifs de Paris et se distingue parmi ses pairs. L'étude relève également que les portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises de la Vaudoise sont peu exposés aux technologies à forte émission de carbone.

Depuis 2014, la Vaudoise réalise un audit énergétique de son portefeuille immobilier avec le bureau BG 21 selon la méthode du Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments (CECB). Elle a ensuite défini un plan d'action permettant de réduire ses émissions de CO₂ basé sur les rénovations énergétiques, la réduction des énergies fossiles pour le chauffage, le monitoring, l'optimisation énergétique de ses bâtiments et la construction de bâtiments neufs performants certifiés, notamment Minergie-Eco, Société à 2000 Watts

et SNBS. Elle investit par ailleurs dans des écoquartiers urbains innovants comme ceux d'Erlenmatt à Bâle, Weidmatt à Lausen ou Im Lenz à Lenzbourg.

D'ici à 2025, elle vise ainsi à réduire d'au moins 30 % les émissions de CO₂ de son portefeuille immobilier par rapport à 2014 pour le chauffage, l'électricité et l'eau chaude sanitaire.

La mise en œuvre de la politique de placement durable du Groupe se poursuivra durant les exercices 2021 et 2022. À moyen terme, elle ambitionne de tendre vers des placements intégralement en conformité avec les critères ESG.



Source : 2020 Weidmatt Quartier, Lausen